

4.

Démarche TVB de PLU



Continuités écologiques

Coupures à l'urbanisation et fragmentations

Principes de connexion

Continuités écologiques

UN OUTIL D'AMÉNAGEMENT

La trame verte et bleue (TVB) est un outil d'aménagement qui « contribue à enrayer la perte de biodiversité, à maintenir et à restaurer ses capacités d'évolution » (Décret n° 2019 1400 du 17 décembre adaptant les orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques).

La démarche TVB de PLU cherche ainsi à compenser la fragmentation et destruction des habitats naturels par le renforcement de la connexité, c'est-à-dire la qualité de ce qui relie par des liens physiques mais vivants aux

différentes échelles spatiales et temporelles.

C'est bien sûr l'échelle d'une commune qu'il faut tout d'abord considérer puisque sa biodiversité spatiale concrète la plus riche y détermine les continuités écologiques qui « comprennent des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques » (R371 19 du Code de l'environnement).

La démarche TVB de PLU va ainsi définir du 1/500 au 1/3000 (sur fond cadastral) les continuités écologiques puis les hiérarchiser au regard de leur richesse en biodiversité et de leur étendue spatiale

Continuités écologiques

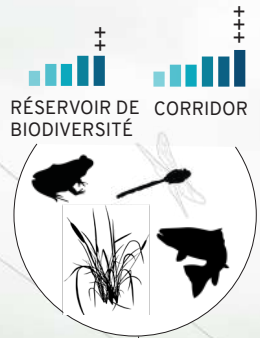
UN OUTIL D'AMÉNAGEMENT

(un fleuve passant dans une commune sera défini comme une continuité écologique majeure de la commune). Dans le cadre de cette démarche, c'est l'approche « habitats naturels » à très forte dimension spatiale qui est donc privilégiée, l'approche « espèces » en bénéficiant ensuite.





forêt
présumée ancienne



cours d'eau





haie



haie



+
RÉSERVOIR DE
BIODIVERSITÉ

arbre
isolé



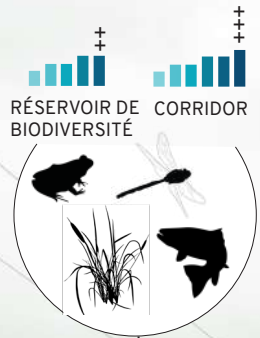
RÉSERVOIR DE
BIODIVERSITÉ

bosquet



⋮
■
RÉSERVOIR DE
BIODIVERSITÉ

boisement régulier
de résineux



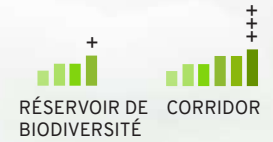
cours d'eau



forêt présumée ancienne



arbre isolé



haie

Continuités écologiques

LAPTE

Les continuités écologiques de Lapte sont réparties en quatre sous-trames (humide, bocagère, forestière et urbaine) :

1. sous-trame humide : cours d'eau, prairies humides, mares et retenues ;
2. sous-trame bocagère : arbres isolés, haies vives, haies multistrates et haies basses ;
3. sous-trame boisée : forêts présumées anciennes ;
4. sous-trame urbaine : arbres isolés de l'enveloppe urbaine

privée et de l'enveloppe urbaine publique et semi-publique.

Les arbres isolés des sous-trames bocagère et urbaine forment la canopée d'arbres isolés de Lapte.

Les continuités écologiques représentent ainsi la composante majeure de la démarche TVB de PLU de Lapte qu'il conviendrait donc de repérer et de protéger dans les règlements graphique et écrit du PLU.

4. Démarche TVB de PLU | Continuités écologiques | Sous-trame humide



Démarche TVB de PLU

continuités écologiques : sous-trame humide

-  cours d'eau
-  prairies humides
-  mares
-  retenues



Démarche TVB de PLU
continuités écologiques :
sous-trame bocagère
et maillage d'arbres isolés

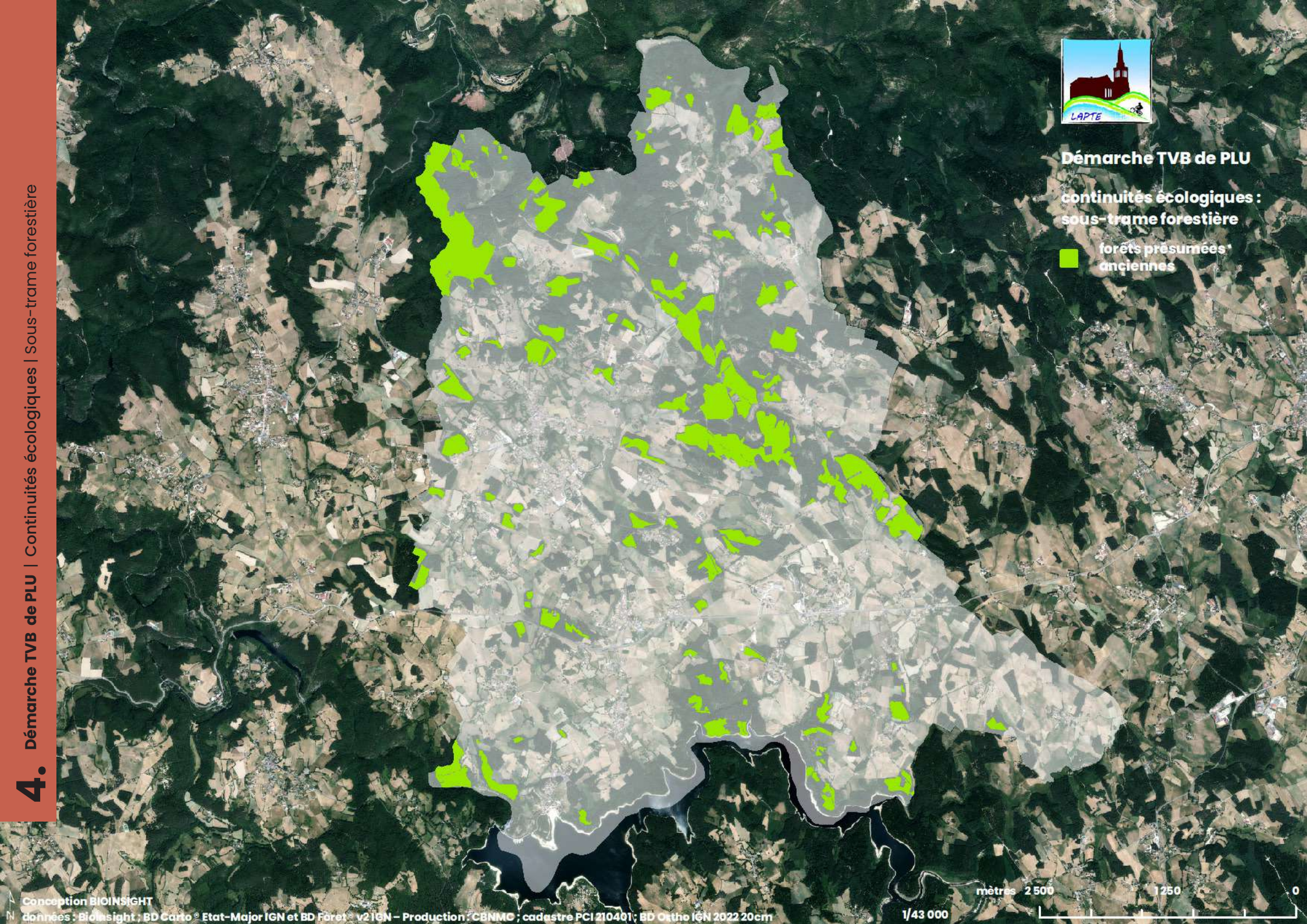
-  arbres isolés des surfaces agricoles/naturelles (n=4845)
-  arbres isolés de l'enveloppe urbaine privée (n=3527)
-  arbres isolés de l'enveloppe urbaine publique et semi-public (n=189)



Démarche TVB de PLU

continuités écologiques :
sous-trame forestière

forêts présumées
anciennes



Coupures à l'urbanisation

STRUCTURES DE FRAGMENTATION FRANCHISSABLES ET INFRANCHISSABLES

Les coupures à l'urbanisation sont des surfaces généralement agricoles resserrées et délimitées entre deux tissus urbains car préservées d'une urbanisation linéaire dont la connexité doit être, toutefois, démontrée. En effet, une telle coupure à l'urbanisation n'est généralement pas porteuse d'une biodiversité spatiale ni est un corridor écologique qui par essence est un habitat naturel connectant d'autres habitats naturels (Beier & Noss 1998, Burel & Baudry 1999), ce qu'est justement une continuité écologique à l'instar d'un cours d'eau, d'une haie ou d'un réseau

discontinu de forêt présumée ancienne, de mare ou d'arbre isolé.

Les structures de fragmentation franchissables ou infranchissables (autoroutes, routes, voies ferrées, clôtures, barrages, seuils...) relèvent également de la connexité d'une commune aux différentes échelles spatiales, spécialement à l'échelle supérieure pour des infrastructures majeures et infranchissables. Elles sont également à traiter souvent au-delà du projet PLU par des aménagements spécifiques tels que la création de passages à faune d'échelle supérieure,

Coupures à l'urbanisation

STRUCTURES DE FRAGMENTATION FRANCHISSABLES ET INFRANCHISSABLES

voire la suppression de certains obstacles tels que des seuils en rivière.

L'évolution de l'occupation du sol de Lapte entre mi XIX^{ème} siècle, 1953, 2000, 2010, 2013, 2016 et 2022 montre les coupures à l'urbanisation et la fragmentation par les structures suivantes :

- formes urbaines de type habitat continu (ancien), habitat individuel diffus et habitat individuel identique (tissus pavillonnaires dont les clôtures des propriétés sont le plus souvent infranchissables) conduisant

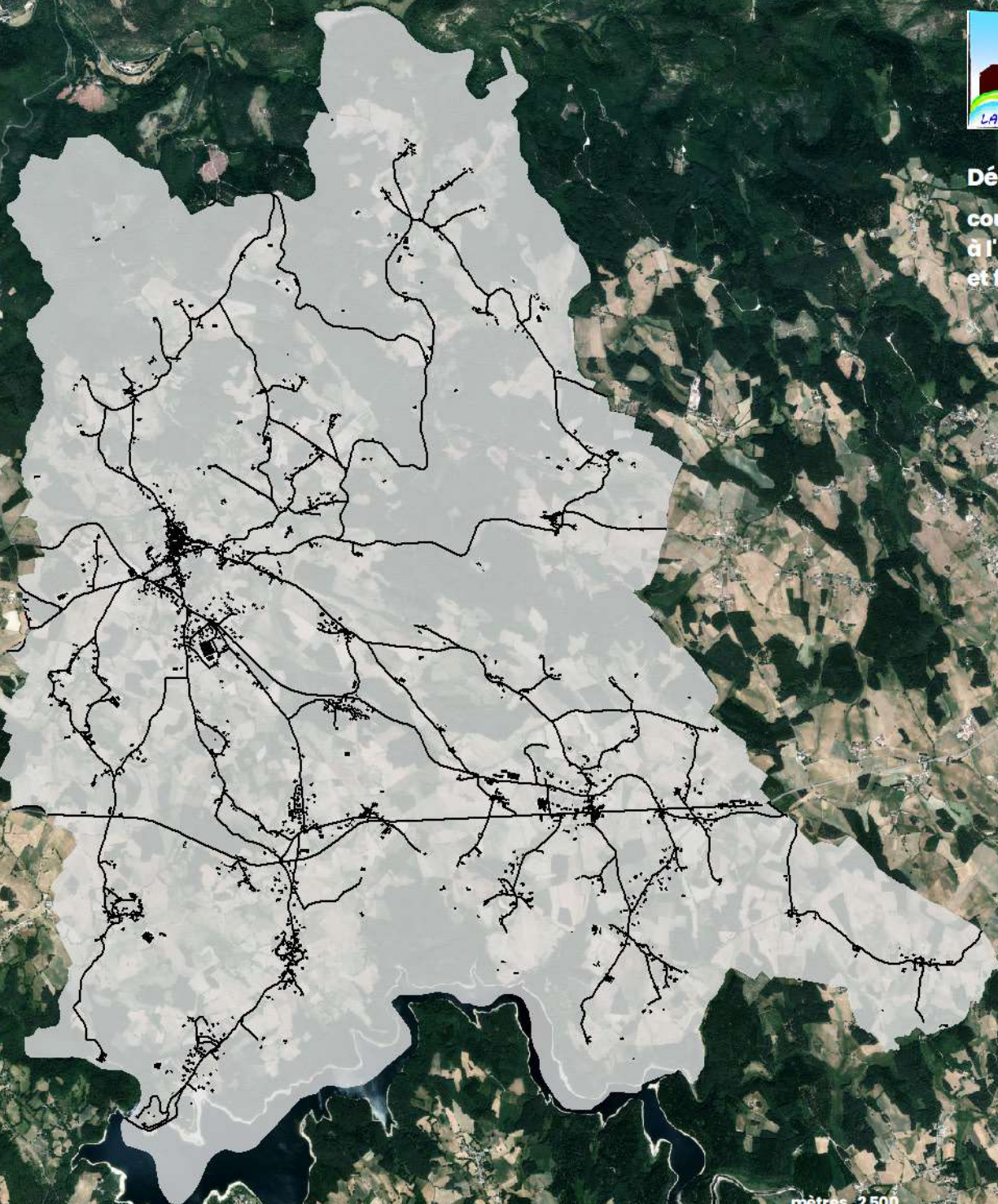
à une urbanisation linéaire, notamment entre le centre bourg et Verne ainsi qu'entre bourg et Montjuvin ;

- tissus industriels ;
- réseau routier (franchissable).

4. Démarche TVB de PLU | Coupures à l'urbanisation et fragmentations



Démarche TVB de PLU
coupures
à l'urbanisation
et fragmentations





Lapl

Montevra

Buniat

Freche

la Bruyere

Chazeaux

Milanaus

Lachamp

Mazébrand

la Biense

Buis

Verne

Chamberlieres

Lachatu

Berton

Combe

De Besh

Caston

le Sturt

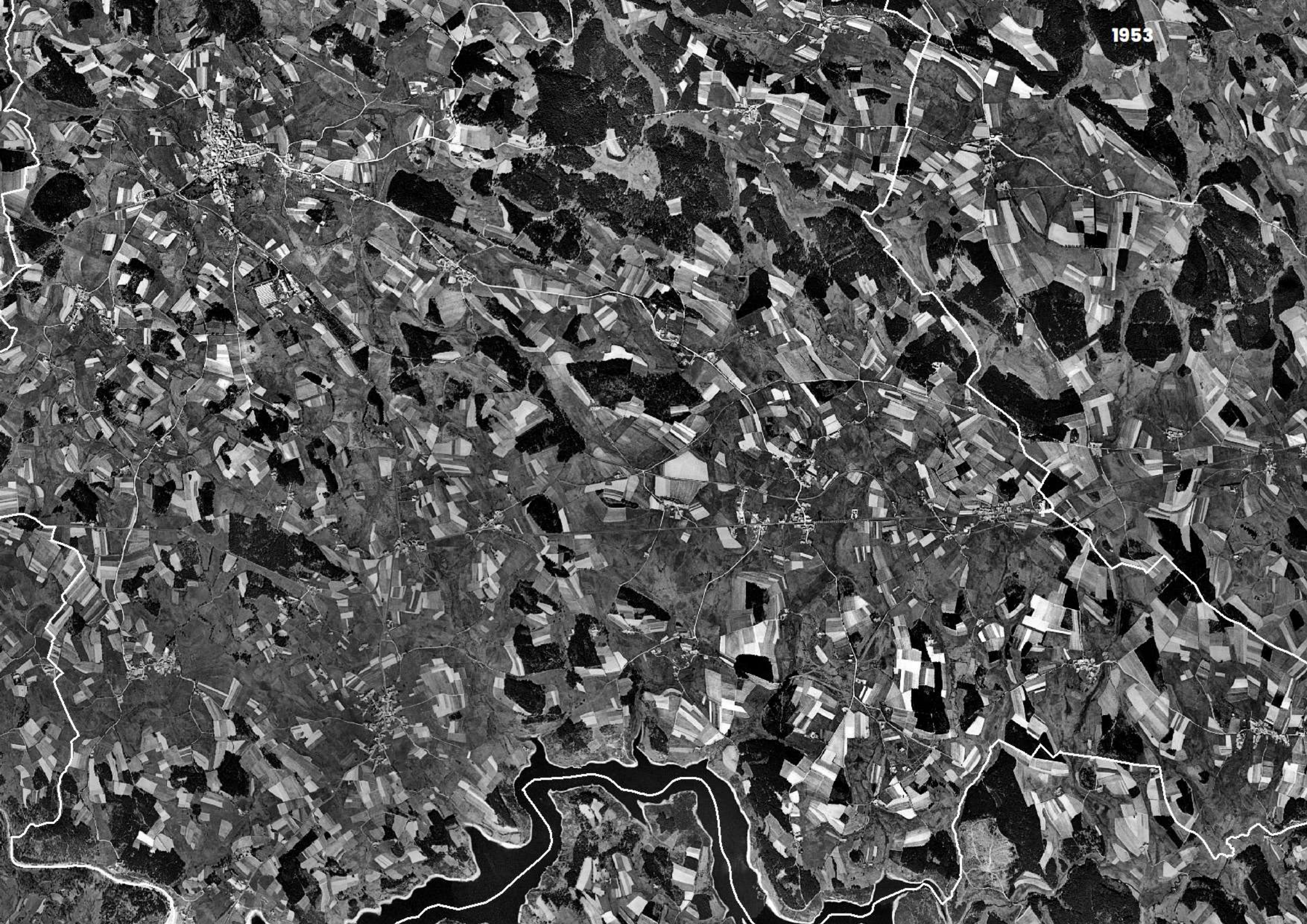
810

872

817

827

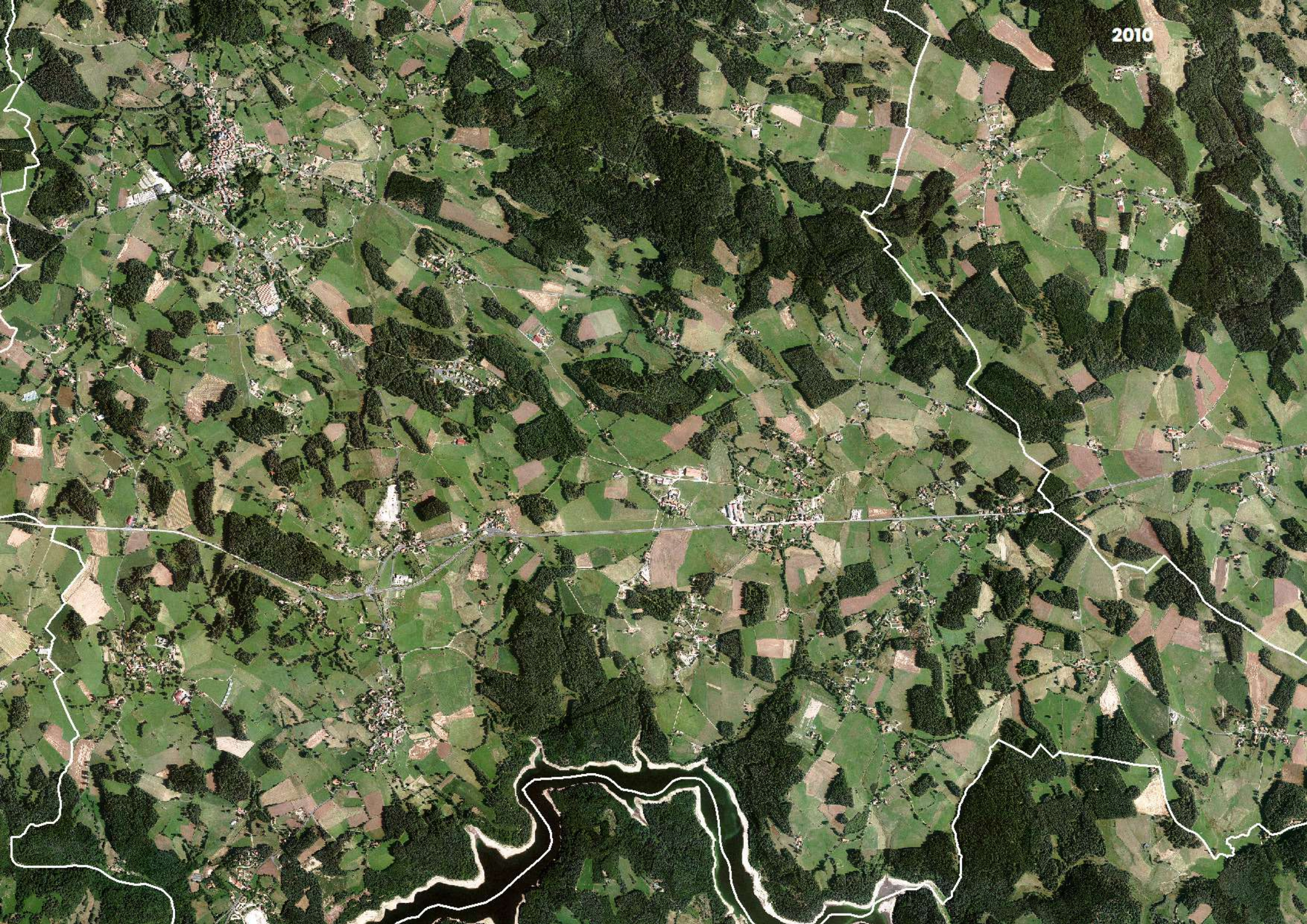
1953



2000



2010



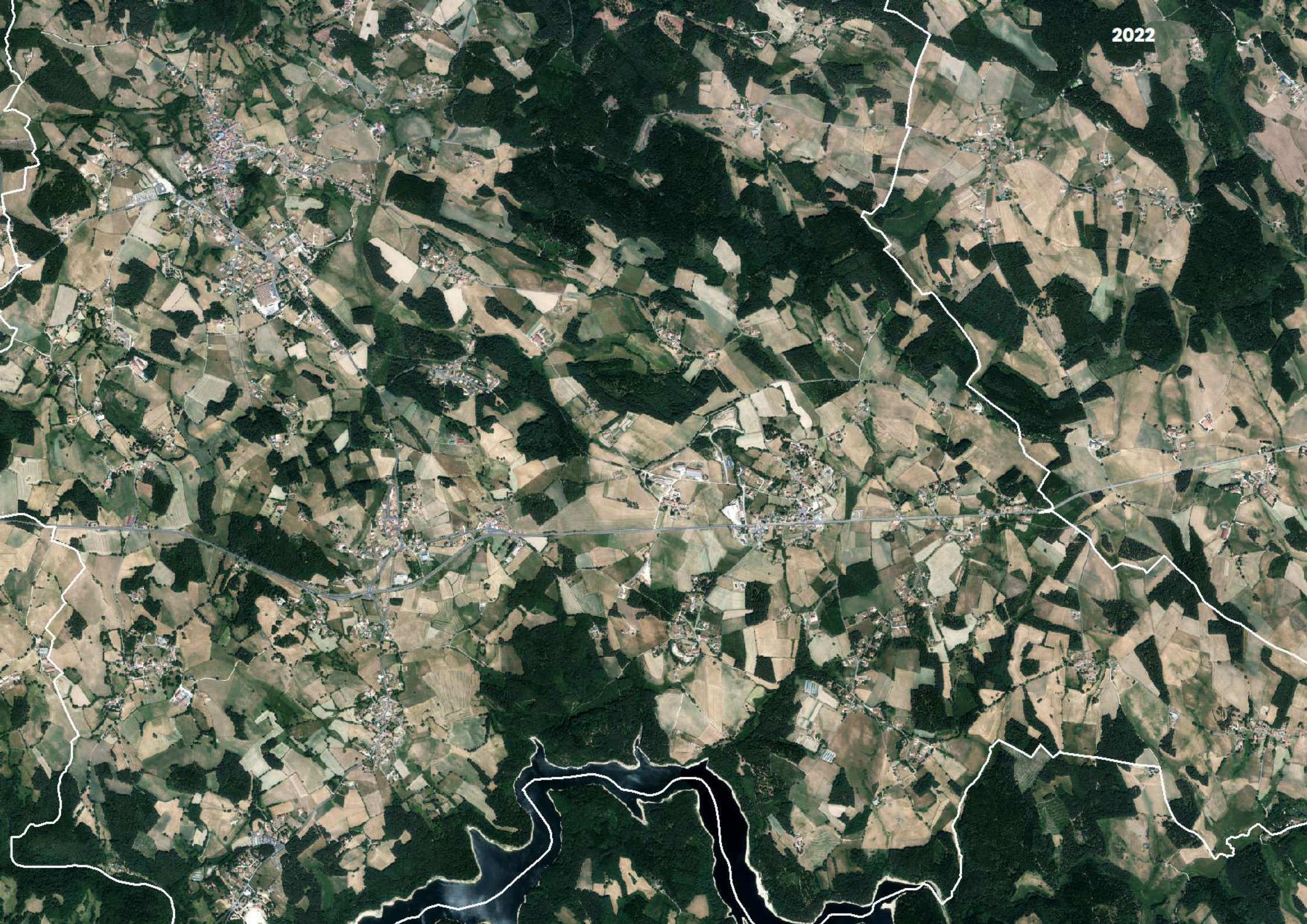
2013



2016



2022



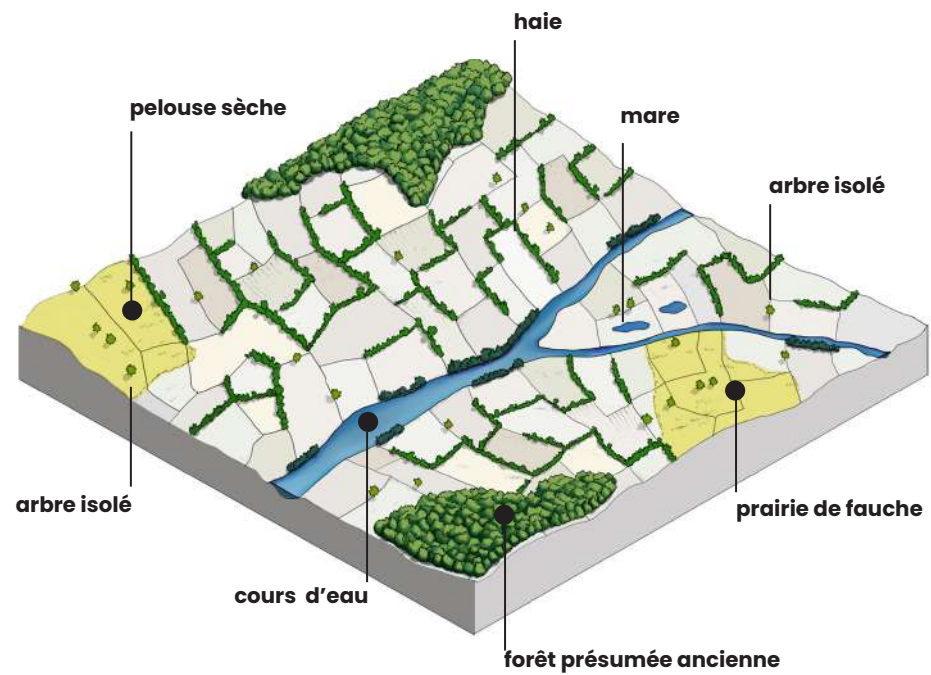
Principes de connexion

RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ D'ÉCHELLE SUPÉRIEURE

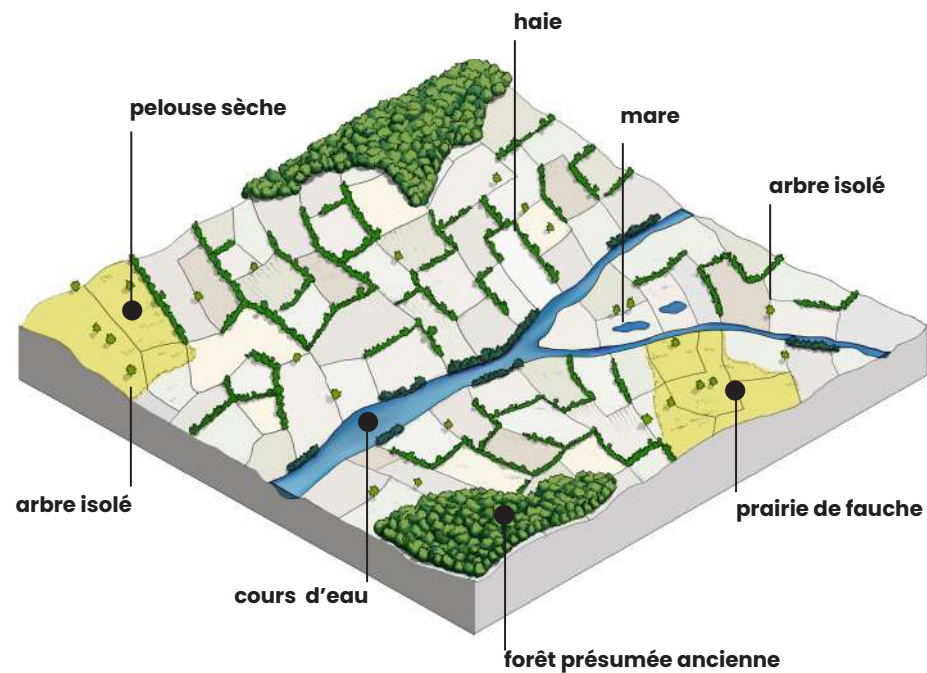
A une échelle supérieure, dans de larges surfaces peu fragmentées localisées entre des réservoirs de biodiversité d'échelle supérieure que sont des zonages environnementaux tels que Znieff de type 1, sites Natura 2000..., des flèches abstraites, voire spéculatives, dénommées à tort « corridors » sont représentées au 1/100 000 dans les schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) et au 1/50 000 dans les schémas de cohérence territoriale (SCoT).

Ces flèches figurent à l'évidence des principes de connexion, c'est-à-dire des principes

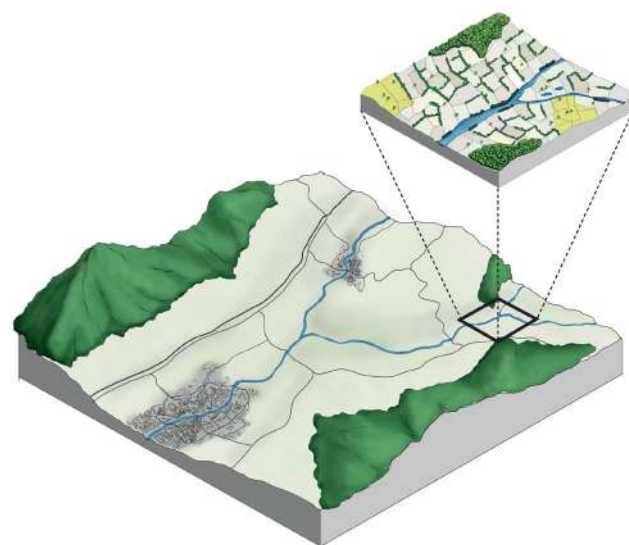
de non-augmentation de fragmentation qui visent le très long terme.



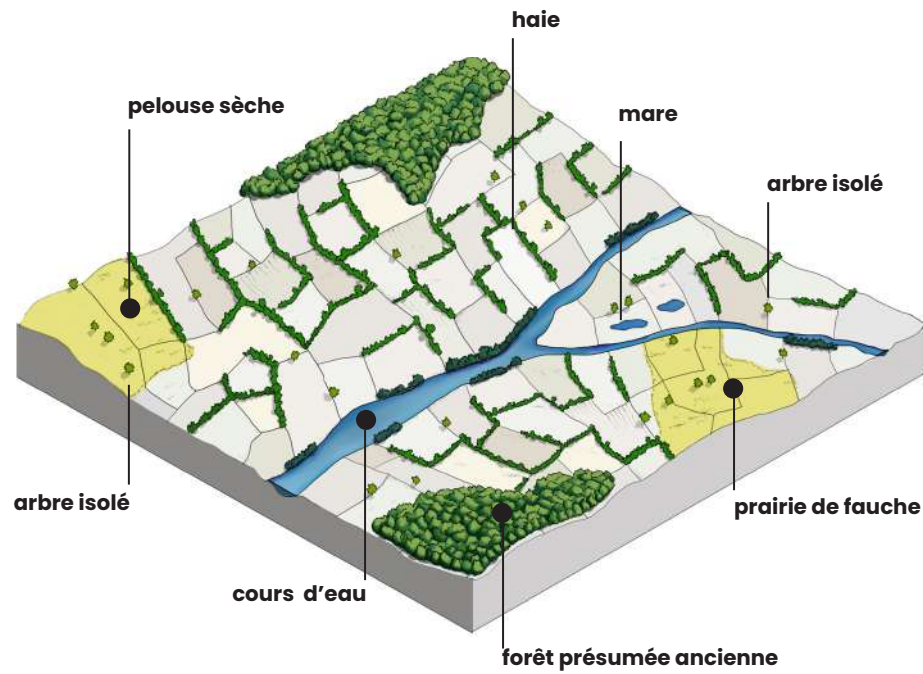
Continuités écologiques (échelle du 1/500 au 1/3 000)



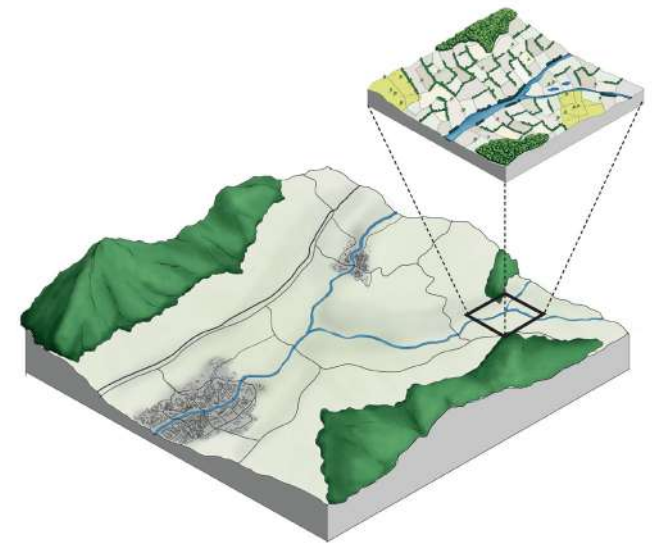
Continuités écologiques (échelle du 1/500 au 1/3 000)



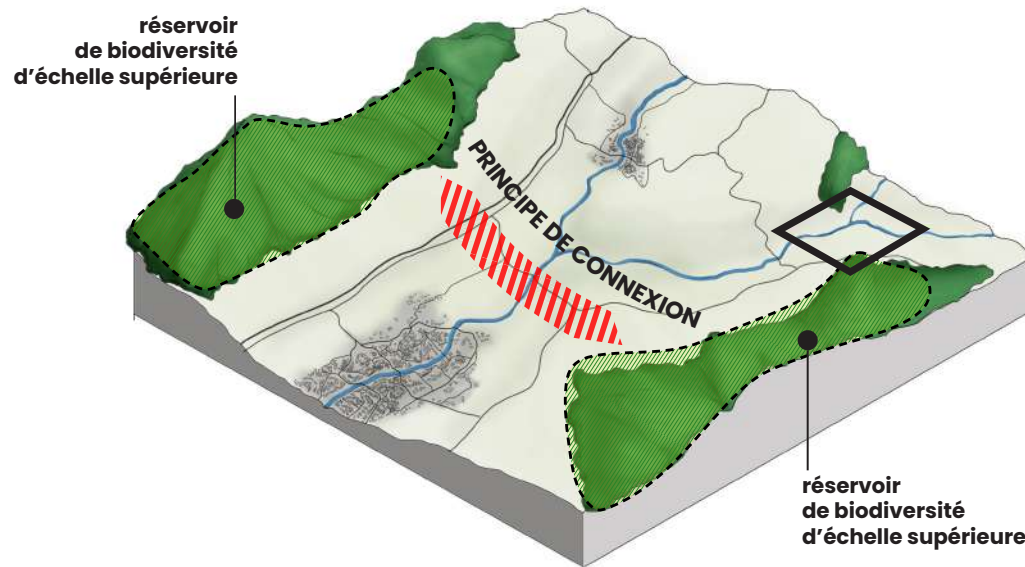
Changement d'échelle



Continuités écologiques (échelle du 1/500 au 1/3 000)



Changement d'échelle



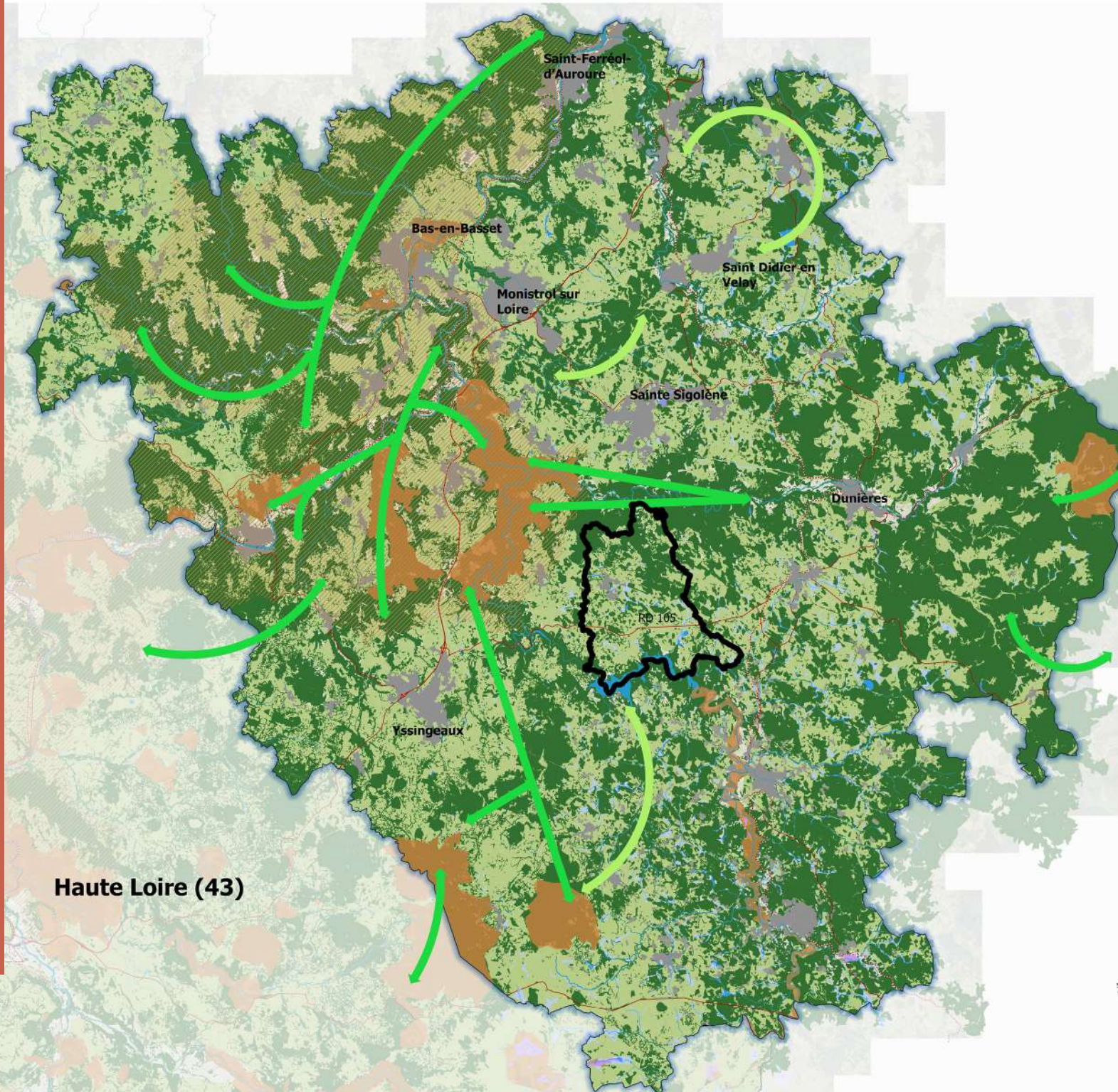
Principe de connexion et réservoirs de biodiversité d'échelle supérieure (échelle du 1/50 000 au 1/100 000)

Pincipe de connexion

SCOT JEUNE-LOIRE

Une carte réglementaire de la trame verte et bleue a été élaborée par le SCoT Jeune Loire approuvée le 2 février 2017 définissant des réservoirs de biodiversité et des « corridors » d'échelle supérieure ainsi que des « continuum écologique ». On peut également relever que cette démarche TVB SCoT définit les « milieux forestiers » comme participant à la trame verte.

Lapte n'est pas concerné par un « corridor linéaire » ni par un « corridor en pas japonais ».



Haute Loire (43)

Légende

- Réservoir de biodiversité**
 - ZPS des Gorges de la Loire
 - Autres réservoirs de biodiversité
- Continuum écologique**
- Trame bleue**
 - Fleuves et rivières
 - Etangs et lacs
 - Zones humides
- Trame verte**
 - Milieux forestiers
 - Milieux agro pastoraux/ ouvert
- Corridor écologique**
 - Corridor en pas japonais
 - Corridor linéaire
- Éléments de fragmentation**
 - Enveloppe urbaine
 - Réseau routier primaire
 - Voies ferrées



Echelle : 1 : 55 000





bioinsight .

urbanisme
biodiversité
bioclimatisme



3 rue de Bonald - 69007 Lyon
téléphone/télécopie 04 72 74 03 99
contact@bioinsight.fr - www.bioinsight.fr